

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	108 (2007)
<b>Artikel:</b>	Datations et reconstitutions architecturales d'un village du Néolithique moyen (E4A) entre 3645 et 3636 av. J.-C. à Concise (Vaud, Suisse)
<b>Autor:</b>	Winiger, Ariane / Hurni, Jean-Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-836022">https://doi.org/10.5169/seals-836022</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Datations et reconstitutions architecturales d'un village du Néolithique moyen (E4A) entre 3645 et 3636 av. J.-C. à Concise (Vaud, Suisse)

Ariane Winiger et Jean-Pierre Hurni

## MOTS-CLEFS

Néolithique moyen, dendrochronologie, architecture, habitat, palafitte.

## RÉSUMÉ

La station lacustre de Concise, sur la rive nord du lac de Neuchâtel, a fait l'objet de fouilles de sauvetage entre 1995 et 2000. Au total, 7949 pieux ont été mis au jour dont 4859 en chêne pour lesquels des analyses dendrochronologiques ont été effectuées. 25 villages datés entre 4300 et 1570 av. J.-C. sont actuellement reconnus. Nous présentons ici un village du Néolithique moyen daté entre 3645 et 3636 av. J.-C., composé d'une douzaine de maisons. Un chemin d'accès surélevé, entretenu pendant une dizaine d'années, relie les maisons à la terre ferme. Il s'agit de très petits bâtiments à deux nefs dont la largeur est comprise entre 3 et 4m et la longueur entre 4,2 et 8m. Leur orientation est soit parallèle soit perpendiculaire à la rive du lac. La reconstitution proposée ici est une hypothèse interprétative basée sur les dates dendrochronologiques, les emplacements des foyers et les structures non datées. Elle est issue d'une collaboration entre archéologue et dendrochronologue. En effet, de trop nombreuses reconstitutions sont construites sur des données dendrochronologiques lacunaires, et la confrontation avec l'ensemble des informations archéologiques, indispensable pour la compréhension de l'organisation et de la dynamique de ce type de site, fait trop souvent défaut.

## ABSTRACT

*The lake side dwelling of Concise, on the Northern shore of Lake Neuchâtel, was the scene of excavations between 1995 and 2000. Of the 7949 piles (vertical woods) discovered, 4859 were of oak on which dendrochronological analyses were carried out. 25 villages dated between 4300 and 1570 BC are currently known. We present here a village of the Middle Neolithic dated between 3645 and 3636 BC, composed of a dozen houses. An elevated access path maintained during ten years connected the houses to the dry ground. They are very small buildings with two naves whose widths vary between 3 and 4m and their length between 4.2 and 8m. Their orientation is either parallel or perpendicular to the lakeshore. The reconstitution presented here is an interpretation based on the dendrochronological dates and emanating from the collaboration between archaeologists and dendrochronologists, the sites of the hearths and of the undated structures. Indeed, too many interpretations take into account only partial dendrochronological data, whereas a confrontation with the entire archaeological data appears essential for the comprehension of the organization and the dynamics of this type of site.*

## INTRODUCTION

Le site de Concise (canton de Vaud), classé monument historique, est localisé sur la rive nord du lac de Neuchâtel. Connue dès les années 1860, cette station littorale a fait l'objet de fouilles de sauvetage de grande envergure de novembre 1995 à mars 2000, en raison de la planification d'un tracé lié à la construction d'une nouvelle voie ferrée le long du pied du Jura (projet Rail 2000 ; Wolf et al. 1999, Maute-Wolf et al. 2002).

Le site est implanté dans une large baie naturelle de 250m de long sur 150m de large environ. De nos jours, cette baie est comblée par des remblais modernes mis en place lors de l'assainissement des terrains après la correction des eaux du Jura. D'épaisseur variable, ces dépôts ont modifié la topographie de la zone. La rive actuelle forme une ligne plus ou moins parallèle à la voie ferrée, alors que la forme de l'ancienne baie suivait les courbes de niveaux les plus hautes.

Des prospections ont été entreprises afin d'évaluer l'impact des travaux projetés sur la zone riveraine menacée (Pugin et al. 1990). Une centaine de sondages pratiqués à la pelle mécanique sur la rive et des forages dans le lac ont permis d'acquérir les premières informations sur l'état de conservation et l'étendue des zones d'habitat. Une destruction partielle du site était inévitable, mais il a été possible d'envisager le tracé le moins dommageable, qui ne toucherait que la frange nord de l'habitat. La surface concernée, de 4700 mètres carrés environ, a été divisée en trois zones, fouillées et documentées dans des délais très brefs (fig. 1 ; pour des renseignements plus détaillés concernant l'organisation des travaux et les techniques de fouilles adoptées ainsi que pour

la description de la séquence sédimentaire, on se référera à l'article consacré à la stratigraphie générale du site, Winiger 2003).

Au total 7949 pieux ont été mis au jour dont 4859 en chêne pour lesquels le Laboratoire Romand de Dendrochronologie a effectué des analyses. Hormis la détermination des espèces végétales, les espèces autres que le chêne n'ont pas fait l'objet d'étude. Pour les chênes, 4429 pieux sont datés, soit un taux de 91,1%. Les analyses dendrochronologiques et les datations <sup>14</sup>C ont permis d'individualiser plus de 25 villages successifs datés entre 4300 et 1570 av. J.-C. (Orcel et al. 2004).

Appliquée à grande échelle, la dendrochronologie offre la possibilité extraordinaire de suivre l'évolution architecturale et spatiale de chaque village littoral, à travers les différentes phases de construction, d'abandon et de réfection des maisons. En principe, la position des poteaux permet de reconstituer ces dernières. Parfois l'enchevêtrement est important et les données dendrochronologiques précises sont insuffisantes (bois non étudiés, desséchés, décomposés, disparus, sans écorce ni aubier). Dans ces cas, les archéologues ont recours à d'autres données pour reconstituer le plan des maisons et estimer le nombre d'habititations qui composent un village (Winiger et al. 2004).

## MÉTHODE DE DATATION DES COUCHES

La confrontation entre les résultats des dates obtenues pour les bois couchés et le tableau de corrélation des couches nous a ainsi permis de définir 12 ensembles chrono-stratigraphiques. La position stratigraphique des bois couchés permet d'établir une relation chronologique entre les groupes dendrochronologiques (arbres abattus simultanément) et les couches archéologiques. La relation stratigraphique originelle est fournie par les bois situés les plus bas. Les autres pièces, échelonnées dans la stratigraphie, donnent une estimation du degré des reprises lacustres (flottage) ou des réemplois de matériaux par l'homme.

Dans le cas de Concise, le nombre très important d'échantillons fournit une base solide qui permet une confrontation sérieuse entre la datation des pieux, la datation des bois horizontaux et le mobilier archéologique.

Parmi les 483 bois couchés datés, 10 n'ont pas pu être intégrés au tableau général de corrélation des couches. Ils proviennent de la zone 1 où les fouilles ont été réalisées en urgence (en raison des délais

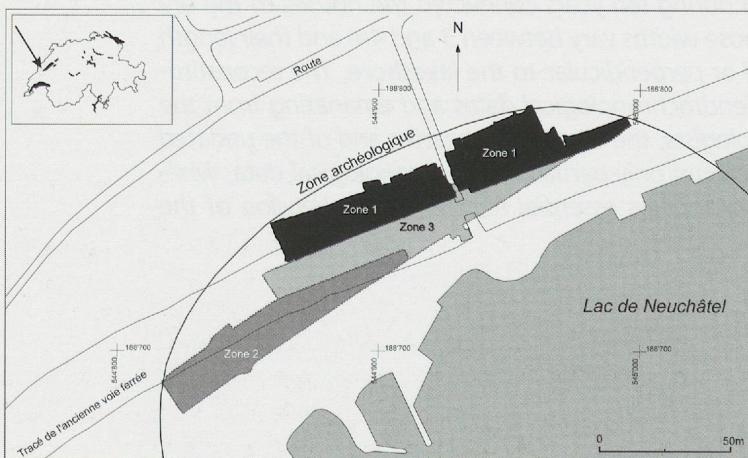


Fig. 1. La baie de Concise «Sous-Colachoz», situation du site archéologique.

impartis) et où la sédimentation est très faible et les phénomènes érosifs importants. Vingt-trois bois couchés datés proviennent du remblai de la voie ferrée : ils sont en position secondaire dans les couches 1 et 2 et ne renseignent guère sur la datation des couches archéologiques. On notera qu'ils ont fourni exclusivement des dates du Néolithique final ce qui indique, peut-être, que les destructions par dragage lors de la construction de la première voie ferrée au 19<sup>e</sup> siècle n'ont pas affecté les niveaux du Néolithique moyen. Les bois se répartissent de la manière suivante entre les différents ensembles (fig. 2). Ce tableau appelle quelques commentaires : mis à part pour les horizons du Horgen, les couches sont très bien datées et la corrélation entre le mobilier et les pieux est excellente. Les quelques incohérences stratigraphiques entre la datation et la position stratigraphique du bois qui provient de niveaux trop profonds par rapport à la séquence définie (14 bois, soit moins de 3%) s'expliquent difficilement : on peut envisager des observations stratigraphiques ou attributions erronées.

Le village qui nous intéresse ici est daté entre 3645 et 3636 av. J.-C. par 166 bois dont 29 éléments horizontaux et 137 pilotis ; il correspond à la phase d'occupation E4A du site (fig. 3).

## RECONSTITUTION DU PLAN DES MAISONS SUR LA BASE DES RÉSULTATS DENDROCHRONOLOGIQUES

Les résultats dendrochronologiques obtenus pour ce village peuvent être résumés de la manière suivante (Orcel et al. 2003). Cent soixante-six bois de chêne sont synchronisés et constituent un groupe dendrochronologique qui représentent 3% du corpus des chênes analysés sur le site. La moëlle a été observée dans 157 cas, l'aubier sur 163 bois et le dernier cerne de croissance est présent sur 153 bois.

Le nombre moyen de cernes présents est de 25,8 avec un minimum de 10 et un maximum de 58. Les arbres utilisés sont jeunes. Le diamètre des pieux est compris entre 2 et 13cm avec une valeur moyenne de 8,4cm. Il s'agit en majorité de bois circulaires (96) mais on observe aussi des bois fendus (42) ou refendus (28).

L'abattage le plus ancien est fourni par un chêne qui a été coupé entre septembre 3645 et avril 3644 av. J.-C. Le plus récent se situe quant à lui en automne-hiver 3636/3635 av. J.-C.

La durée d'occupation du village atteint 10 années au moins. Cette occupation fait suite à 11 années

Phases		Ensembles chrono-culturels	Datations av. J.-C.	Nombre de pieux datés	Nombre de bois datés	Bois couchés datés	Incohérences stratigraphiques	Couches
Bronze ancien	E12-13	1620 - 1570 1645 - 1624	1542	17	1559	3	4	
	E11	1801 - 1773	148	28	176	-	6	
	E10	2652 - 2440	955	55	1010	-	9	
		indéterminé	-	1	1	-		
	E9	2826 - 2889	328	54	382	-	11	
		2900 - 2831	263	22	285	1		
		2919 - 2918	25	1	26	-		13
	E8A	3013 - 2963	151	23	174	4		
	E7D	3041	-	1	1	-	-	
	E7C	3101 - 3056	24	-	24			
Néolithique final	E7B	3160 <i>tpq</i>	4	1	5		16	
	E7A	vers 3265	-	1	1			
	E7A	vers 3270	19	1	20			
	E6B	3503 <i>tpq</i>	-	1	1	-		17
	E6	3533 - 3516	181	12	193	-		
	E5B	3543 - 3517	56	-	56	-	18, 19	
	E5	3570 - 3539	131	17	148	-		21
	E4B	3608 - 3595	77	8	85	1		
	E4A	3645 - 3636	137	29	166	2		23
	E3B	3668 - 3656	182	65	247	-		25
Néolithique moyen	E3A	3672 - 3670	4	-	4	-	(26)	
	E2B	3692 - 3676	110	39	149			
	E2	indéterminé	3	8	11	3		27, 29
	E2A	3713 - 3694	84	41	125	-		
	E1D	3803 - 3793	1	4	5			
	E1C	3841 - 3814	2	28	30			
	E1B	3868 - 3853	2	26	28			
	E1A	<sup>14</sup> C vers 4300 - 4000	-	-	-		érodée par 31	
		<b>totaux</b>		4429	483	4912		

Fig. 2. Datation des ensembles chrono-culturels et relations avec les couches archéologiques (fumiers lacustres ou limons organiques).

pour lesquelles aucun abattage n'a été reconnu sur le site. L'intervalle avec la phase suivante est de 30 ans (fig. 3).

Pour ce village, l'année d'abattage a pu être déterminée pour 158 chênes, soit 153 bois par la présence du dernier cerne de croissance sous l'écorce et 5 bois par intégration des courbes à un groupe « dendrochronoécotypologique » (fig. 4).

Les résultats obtenus et la très grande proportion des bois qui ont pu être datés à l'année, soit 137 pilotis, ont permis une première proposition de reconstitution architecturale du village. Un chemin d'accès (CA4), sept structures de type maison (CM40 à CM46), un alignement (CAL48) et une organisation architecturale indéterminée (COA47) ont ainsi été définis par les dendrologues (fig. 5).

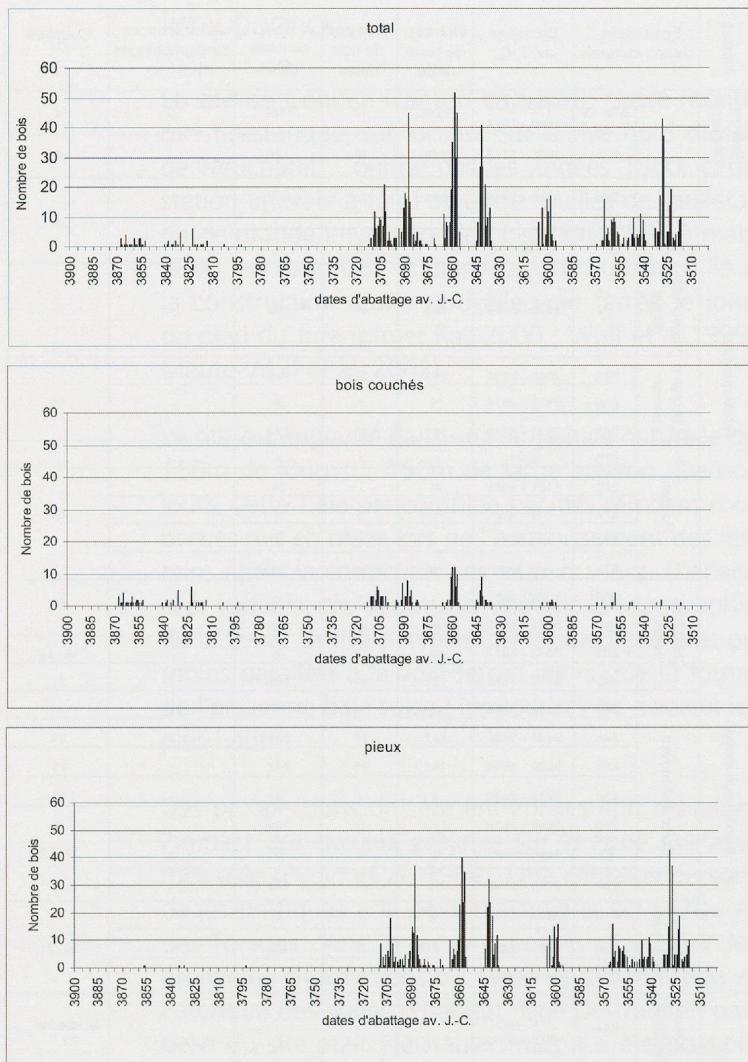


Fig. 3. Histogramme des dates d'abattage pour les chênes du Néolithique moyen. En haut, ensemble des bois (cumul des deux graphiques sous-jacents); au milieu, datation des éléments horizontaux piégés dans les couches archéologiques ; en bas, résultats obtenus pour les pieux (datations LRD, Moudon).

Année av. J.-C	pieux	bois couché	total
3645		2	2
3644	7	1	8
3643	22	5	27
3642	32	9	41
3641	24	3	27
3640	19	2	21
3639	5	2	7
3638	9	1	10
3637	12	1	13
3636	1	1	2
non déterminé	6	2	8
<b>total</b>	<b>137</b>	<b>29</b>	<b>166</b>

Fig. 4. Répartition des 166 chênes datés du village E4A par années d'abattage. L'année 3645 av. J.-C., première année reconnue de l'occupation, est attestée par 2 bois couchés. Les autres années sont attestées par des pieux et des bois couchés (d'après Orcel et al. 2003, 355).

A titre d'exemple, nous reprenons ici la description de la maison CM44 : au total 9 pieux déterminent cette organisation architecturale. Il s'agit d'un groupe de bois très homogène. Les pilotis sont tirés d'arbres jeunes, de provenance écologique semblable, abattus en automne/hiver 3640/3639 av. J.-C. ; ils forment une structure quadrangulaire de 6m de longueur sur 3m de largeur, orientée est – ouest. Il s'agit d'une maison à deux nefs de 1,5m de largeur et à trois travées de 2m. Dans l'état actuel des recherches, c'est la structure la plus complète construite sur la base des résultats dendrochronologiques pour le Néolithique moyen à Concise.

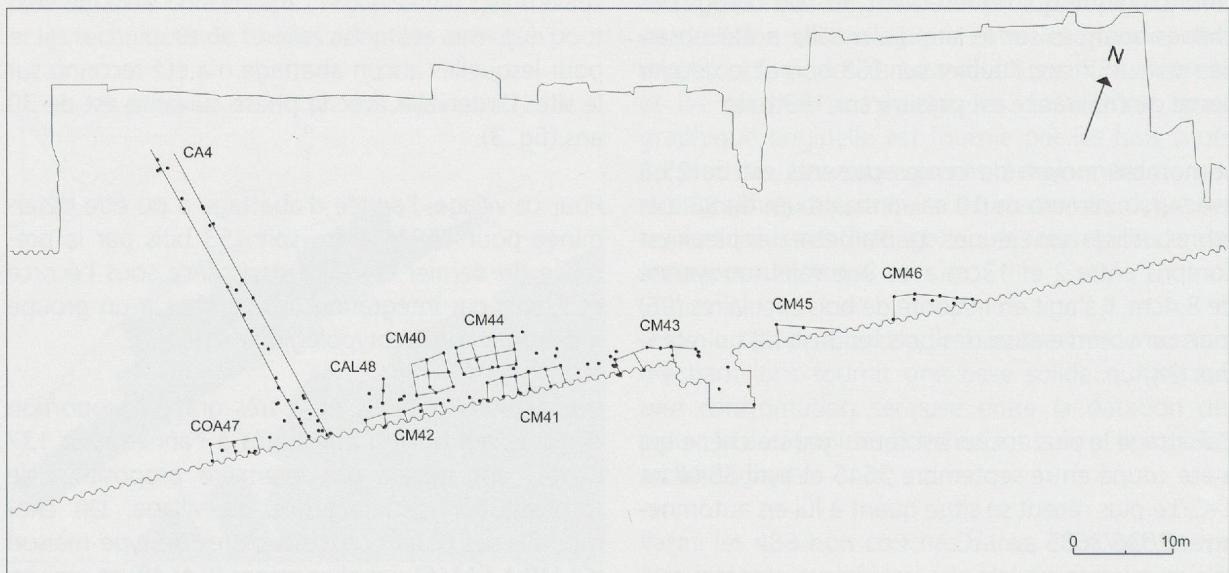


Fig. 5. Organisation architecturale du village 3645 à 3636 av. J.-C., proposition du Laboratoire romand de dendrochronologie (d'après Orcel et al. 2003, pl. 10A).

## CONFRONTATION DES RÉSULTATS DE LA DENDROCHRONOLOGIE AUX DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

Ces reconstitutions alléchantes basées sur les caractéristiques des chênes datés et la position planimétrique des pieux ne suffisent pas à établir le plan définitif du village, même si le taux de datation pour les chênes est voisin de 83%. En effet, la confrontation avec les données archéologiques pose des problèmes. Ils sont essentiellement dus au fait que les chênes ne représentent que 30% des bois utilisés pour la fabrication des pilotis de cette occupation (167 pieux sur un total estimé actuellement à 543). Une étude des 226 aulnes qui représentent 42% des pieux du village donnerait certainement une image fort différente.

## IMPLANTATION DES VILLAGES DU NÉOLITHIQUE MOYEN DANS LA BAIE DE CONCISE

D'une manière générale, les hameaux du Néolithique moyen des ensembles E1 à E5 ont subi une sédimentation rapide qui a permis la conservation exceptionnelle d'un maximum de documents habituellement périssables (fragments de tissus non carbonisés, cordages, etc.). Plusieurs lits de limon sableux clairs, témoins des variations saisonnières du plan d'eau, ne semblent pas avoir affecté les occupations successives des villages. De plus, on trouve un nombre important de vases plus ou moins complets qui attestent, selon le modèle de A.-M. et P. Pétrequin (1984), la présence d'une architecture adaptée au milieu amphibie, avec des maisons à plancher surélevé. L'ambiance est donc très humide et l'on doit envisager une implantation des villages à l'aval de la zone émergée à l'étage, voire même en zone aquatique. La position des villages par rapport à la zone de fouilles est approximativement toujours la même, avec au sud, les premières rangées de maison.

Ce schéma est plus ou moins valable pour l'ensemble des occupations mises en relation avec les couches 21, 23 et 25 (fig. 2, ensembles E3 à E5). La succession « fumier, couche d'incendie », souvent reconnue par les archéologues, correspondant à un cycle perceptible de « construction, occupation, destruction », n'a pas été reconnue pour ces villages du Néolithique moyen de Concise. Pour ces couches, il n'y a aucune évidence d'interruption de l'occupation suite à un incendie. En revanche ce n'est pas le cas pour l'ensemble E2 en relation avec les couches 27 à 29. Les bois, de taille importante, issus de la ruine progressive des différents villages, sont en partie récupérés pour de nouvelles constructions, ce qui explique le nombre élevé de bois retrouvés dans les ensembles postérieurs.

En bref, la position des maisons de ces villages par rapport au niveau du lac correspond à une ambiance beaucoup plus humide que celle des villages du Néolithique final. La très bonne conservation des végétaux est, selon le modèle ethnoarchéologique observé au Bénin, « strictement localisée aux zones aquatiques, aux rives immergées pendant plus de la moitié de l'année [...] et aux dépotoirs où l'eau remonte par capillarité » (Pétrequin et Pétrequin 1984, p. 125).

## STRATIGRAPHIE ET MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE DU VILLAGE E4A

Le village E4A correspond à la couche 23 (fig. 2). Il s'agit d'un paquet anthropique formé de 3 niveaux organiques, séparés par deux couches de sable fin beige clair qui correspondent à des inondations momentanées du site (Winiger 2003). Au sud de la zone fouillée, les deux niveaux organiques les plus récents sont des fumiers ou des limons bruns foncés. Le troisième niveau n'est qu'un filet de limon crayeux vaguement teinté par la présence de quelques micro particules organiques. Le paquet et l'ensemble du mobilier archéologique qu'il contient sont globalement attribués à l'ensemble E4A. En principe il s'agit d'un ensemble clos. Une légère pollution par du mobilier provenant des occupations des villages plus récents est possible. En direction de l'est, une importante érosion a détruit les couches organiques du sommet de la séquence du Néolithique moyen et a peut-être mis en contact le mobilier de la couche 23 avec celui des couches 21 à 17. La plage qui a tronqué cette séquence stratigraphique a livré un mobilier archéologique qui est attribué à l'ensemble E4, mais un mélange avec le matériel des ensembles E5 et E6 n'est pas totalement exclu. Nous avons également fait le choix, un peu arbitraire il est vrai, de considérer qu'aucun matériel ne correspond au village E4B (datés entre 3606 et 3595 av. J.-C.), malgré le fait que la plupart des bois couchés de cette occupation, située en marge (nettement plus au sud) de la zone de fouille, proviennent aussi de la couche 23.

## EMPLACEMENT DES FOYERS DU VILLAGE E4A

Sur le plan des structures définies par les données dendrochronologiques, nous avons fait figurer l'emplacement des chapes d'argile de la couche 23 (fig. 6). Ces dernières sont interprétées comme les vestiges des foyers effondrés après la ruine des bâtiments. La plupart d'entre elles présentent des traces de rubéfaction qui confèrent à l'argile glaciaire bleue qui les compose une teinte brun chamois à ocre orangée. Leurs dimensions sont variables avec

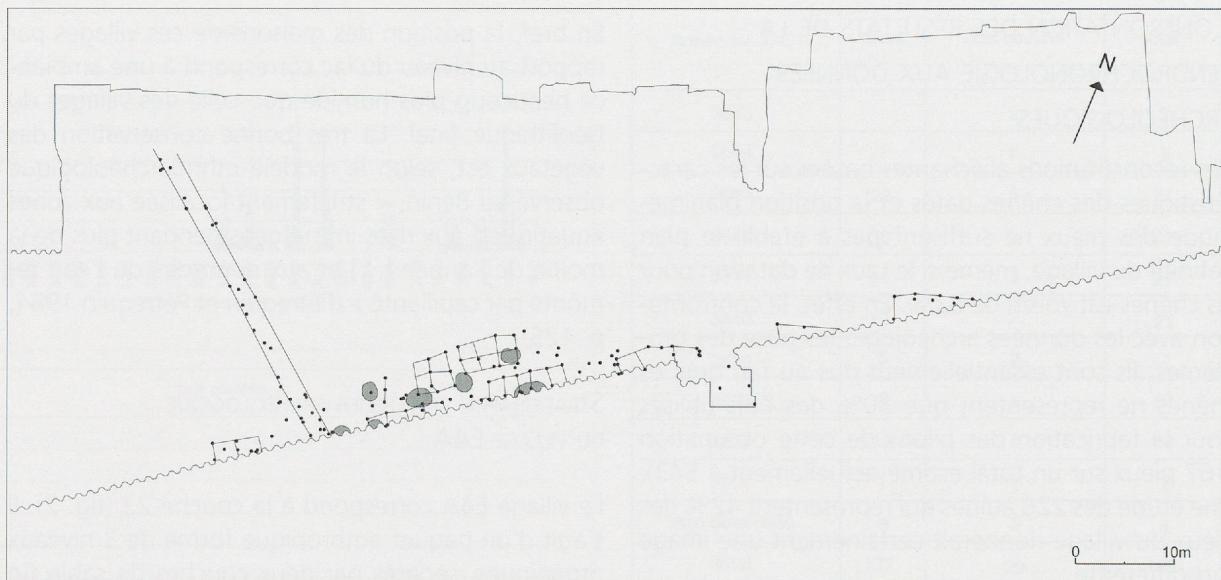


Fig. 6. Les structures architecturales de la figure 5, avec en surimposition les foyers de la couche 23.

un diamètre compris entre 1,5m et 3,2m et une épaisseur pouvant atteindre une vingtaine de centimètres. On observe également des rechapages matérialisés par une répétition de la séquence « argile bleue – argile rubéfiée » sur la même structure.

Un nouveau modèle architectural qui intègre les résultats des analyses dendrochronologiques, les foyers, les trous de poteau (en cours d'étude), les bois des espèces autres que le chêne et des chênes non datés est proposé (fig. 7 et 8).

#### DESCRIPTION DU VILLAGE E4A

Après une interruption des abattages d'une douzaine d'années (fig. 3), un chemin d'accès surélevé (Ch4) est construit. Cette structure architecturale est formée de deux alignements parallèles de pieux, orientés grossièrement nord – sud, soit de la terre ferme en direction du lac. Cette structure formée de 53 pieux comprend 29 pilotis en chêne, 11 en aulne, 6 en noisetier, 3 en peuplier, 2 en bouleaux, 1 en hêtre et 1 façonné dans un *pomoideae*. Pas moins de

	Longueur (m)	Largeur (m)	Surface estimée (m)	Orientation de la maison	Dimension du foyer	nombre total de pieux	nombre de pieux datés								Conservation
M1	4,6	3,1	14,3	O-E		17	8	3644 av. J.-C.							1/2 longitudinale
M2	5,1	3,8	19,4	N-S	2,6 x 1,9	16	12	3643 av. J.-C.	2						complète
M3	5	3	15,0	N-S	2 x 1,6	15	8	3642 av. J.-C.	4	8					complète
M4	8	3,6	28,8	O-E	3,2 x ...	22	12	3641 av. J.-C.	1	2	5				5 2 1/2 longitudinale
M5	4,9	3	14,7	O-E		21	9	3640 av. J.-C.	2	3	1	1	2		4 4 partielle 2/3
M6	4,5	3,6	16,2	N-S		21	8	3639 av. J.-C.	1	2	1	1		2 1 4	3 partielle < 1/2
M7	> 3,0	3,3		N-S	1,9 x ...	9	6	3638 av. J.-C.	1						0 < 1/2 transversale
M8		2,8		N-S	1,45 x ...	4	4	3637 av. J.-C.	3	1					5 extrémité < 1/4
M9	4,2	3,1	13,0	N-S		6	4	3636 av. J.-C.	4						1 partielle
M10	4,5	3,15	14,2	N-S	2 x 1,5	7	5		5						4 4 partielle 1/4
M11	5,5	3,3	18,2	O-E		17	9		1	7	1				5 3 1/2 longitudinale
M12	7,2	3,2	23,0	O-E	2 1,5	23	10		5	1	2	1			5 8 complète

Fig. 7. Principales caractéristiques des maisons du village E4A de Concise.

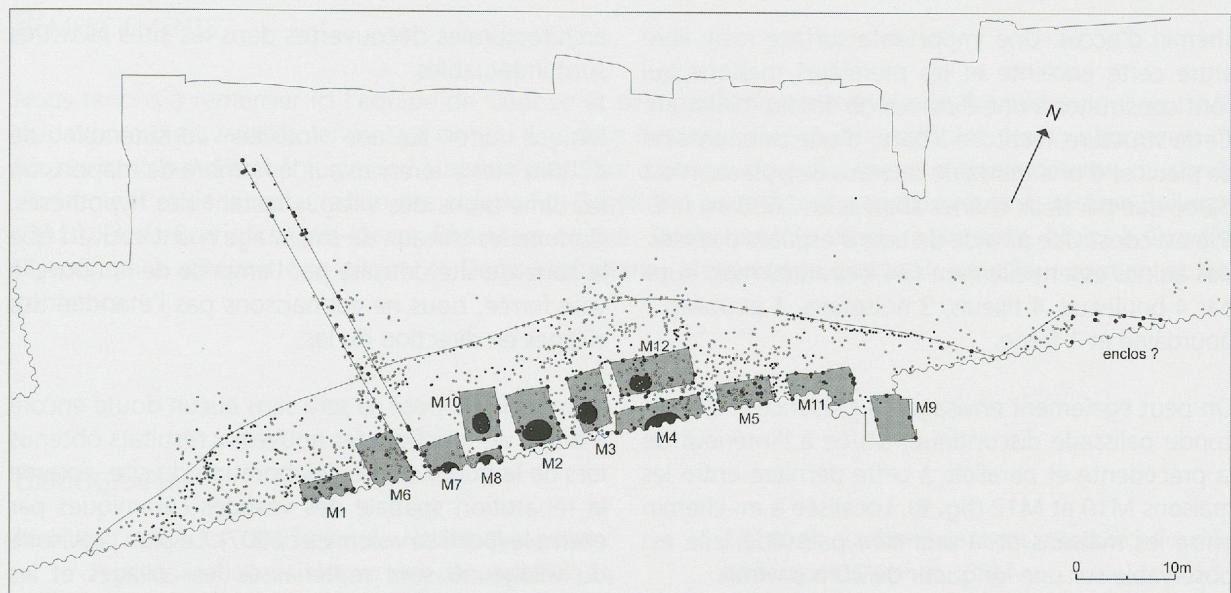


Fig. 8. Plan du village E4A avec sa palissade, son chemin d'accès, son enclos et ses 12 maisons en grisé et leurs foyers en noir.

36 trous de poteau complètent ces alignements (ce nombre pourra encore augmenter suivant l'avancement des attributions chronologiques de ce type de structures). Les deux alignements sont distants de 1,7m et atteignent une longueur de 32,8m. Les pieux en chêne datés indiquent que la construction a été réalisée dès 3644 av. J.-C. avec l'implantation de 6 pilotis. Les quatre pieux suivants de ce ponton ont été abattus en 3642 av. J.-C., les abattages se poursuivent à courts intervalles jusqu'en été 3637 av. J.-C., date après laquelle plus aucune réparation n'est attestée. La durée de vie ou plutôt de réfection de ce chemin, qui n'est en fait qu'une réutilisation d'un chemin préexistant, atteint 8 ans. Le chemin 4 est en effet construit au même emplacement que le chemin 1 qui dessert le village de la phase E2 datée entre 3709 av. J.-C et 3676 av. J.-C.

Les maisons du village de la phase E4A actuellement reconnues sont pour la plupart situées à l'est du chemin. Le village est composé de 12 bâtiments qui sont orientés selon deux axes préférentiels. Ils sont soit parallèles au chemin soit perpendiculaires à ce dernier ou inversement par rapport à la rive du lac. Le tableau de la figure 7 résume l'ensemble des caractéristiques principales de ces constructions et le plan de la figure 8 donne une image globale du village.

Il s'agit de très petits bâtiments à deux nef dont la largeur est comprise entre 3m et 4m et la longueur entre 4,2 et 8m. La surface du plus petit atteint à peine 15m<sup>2</sup> et celle du plus grand est de 28,8m<sup>2</sup>. Ils sont pour la plupart construits avec des bois abattus pendant les quatre premières années d'abattage re-

connues pour cette occupation. Le premier pieu de la maison M7 date de 3644 av. J.-C. Les maisons M1 à M5 et M12 sont construites avec des pieux dont les plus anciens ont été abattus en 3643 av. J.-C. ; les maisons M6, M8, M9 et M11 en 3642 av. J.-C. Tous les pilotis datés de la maison M10 ont été abattus en 3641 av. J.-C.

Seules 7 des 12 maisons ont une chape d'argile : l'absence de foyer dans les autres s'explique aisément par des phénomènes érosifs (M1, M5, M6 et M11). La maison M9 est située en marge de la zone fouillée, dans un secteur implanté à l'extérieur du rideau de palplanches où les niveaux du Néolithique moyen n'ont pas pu être fouillés en raison d'un drainage insuffisant. Les maisons M2 et M3 pourraient être plus longues et se prolonger au-delà de la limite de la fouille au sud. D'une manière générale, les espaces entre les maisons sont relativement réduits et ne mesurent guère plus de 2m (entre M2 et M3). La plupart du temps, ils avoisinent 1 à 1,5m.

Tout à l'est, très décalée par rapport au village, une structure formée d'une trentaine de trous de poteaux et de 17 pieux pourrait correspondre à un petit enclos. Cette structure couvre une surface d'une trentaine de m<sup>2</sup> ; 9 des 11 pilotis en chêne qui la composent sont datés entre 3640 et 3637 av. J.-C. La fonction de cet enclos n'est pour l'instant pas définie.

La palissade, reconnue sur la base des plans des pieux non analysés et des premières attributions des trous de poteau, encercle les maisons côté terre. Elle se situe à une vingtaine de mètres du début du

chemin d'accès. Une importante surface reste libre entre cette enceinte et les premières maisons qui sont construites à une distance de 4m au minimum. Cette structure, restituée à partir d'une cinquantaine de pieux et d'une trentaine de trous de poteau, n'est datée que par deux chênes abattus en 3638 av. J.-C. Elle est construite à l'aide de bois d'espèces diverses, des aulnes essentiellement (34 individus) mais aussi par 4 bouleaux, 4 tilleuls, 3 noisetiers, 1 peuplier, 1 bordaine et 1 frêne.

On peut également envisager la présence d'une seconde palissade discontinue, située à l'intérieur de la précédente et parallèle à cette dernière entre les maisons M10 et M12 (fig. 8). Localisée à mi-chemin entre les maisons et la première palissade, elle est observable sur une longueur de 20m environ.

## PERSPECTIVES ET CONCLUSIONS

La reconstitution proposée ici à titre d'exemple est une hypothèse interprétative basée sur les dates dendrochronologiques des chênes, les emplacements des foyers et l'attribution des structures verticales non datées par une méthode absolue (bois non analysés provenant d'espèce autre que le chêne et trous de poteau) mais attribuées à une couche et donc à une phase d'occupation du site. Les problèmes méthodologiques liés à l'attribution de ces structures verticales n'ont pas été abordés ici. Les hypothèses qu'elles sous-tendent sont parfois assez lourdes, mais les compléments apportés quant à l'interprétation des structures

architecturales découvertes dans les sites lacustres sont indéniables.

Malgré une surface fouillée considérable de 4700m<sup>2</sup>, les inférences sur le nombre de maisons ou les dimensions des villages restent des hypothèses. Comme les travaux de sauvetage n'ont couvert que la zone du site détruite par l'emprise de la nouvelle voie ferrée, nous ne connaissons pas l'étendue des villages en direction du lac.

Le modèle proposé ici sera sans aucun doute encore modifié en fonction des nouveaux résultats obtenus lors de la poursuite de l'élaboration du site, comme la répartition spatiale des vestiges céramiques par exemple (Burri ce volume et 2007). Le plan provisoire du village où sont matérialisés les collages et les appariements de l'ensemble des céramiques montre ainsi clairement une structuration de l'espace où les tessons ne sont ni étalés ni dispersés par les eaux du lac, et où les axes des « ruelles » et les zones de rejets ressortent très nettement (fig. 9). Les concentrations de restes de céramique observées à l'ouest du chemin d'accès correspondent donc probablement à des dépotoirs et suggèrent qu'il manque une ou deux maisons à notre plan. Cette vision du village 3645-3636 av. J.-C. demande à être comparée à la répartition des autres catégories de vestiges -faune (Chiquet 2005), bois couchés, etc.- qui, au regard des premiers résultats obtenus avec la répartition des céramiques, laisse entrevoir de nombreuses possibilités pour l'interprétation de l'organisation et la dynamique de ce site.



Fig. 9. Plan du village avec en surimposition les remontages des céramiques (trait pleins collages véritables, traits discontinus appariements). Résultats Elena Burri (2007).

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier ici l'équipe de Concise et plus particulièrement tous les fouilleurs pour leur participation aux travaux de terrain qui ont eu lieu dans des conditions parfois difficiles, les collaborateurs du Musée cantonal d'archéologie de Lausanne pour leur aide lors du prélèvement d'objets délicats, du conditionnement et de la restauration des objets, J.L. Gassmann pour la traduction du résumé, Jérôme Bullinger (DAO), Elena Burri, François-Xavier Chauvière et Jean Tercier pour la relecture du texte. Merci à Gervaise Pignat, qui a administré le projet, et Denis Weidmann, archéologue cantonal, pour leur soutien et leur confiance.

## BIBLIOGRAPHIE

- Burri (E.). 2007. La céramique du Néolithique moyen. Analyse spatiale et histoire des peuplements. La station lacustre de Concise, 2. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande. (Cahiers d'archéologie romande ; 109).
- Chiquet (P.). 2005. Concise-sous-Colachoz (VD, Suisse) : ensemble 4, Cortaillod moyen : étude archéozoologique. Lausanne : Section archéol. cantonale et monuments hist. (Rapport non publié).
- Maute-Wolf (M.), Quinn (D.S.), Winiger (A.), Wolf (C.), Burri (E.). 2002. La station littorale de Concise (VD) : premiers résultats deux ans après la fin des fouilles. Archéologie suisse, 25, 4, 2-15.
- Orcel (C.), Hurni (J.-P.), Tercier (J.). 2003. Concise-sous-Colachoz (VD) : rapport d'expertise dendrochronologique : Néolithique moyen, synthèse 2003, 2ème partie. Moudon : Lab. romand de dendrochronologie. (Rapport non publié ; LRD03/R4102SYNM).
- Orcel (C.), Hurni (J.-P.), Tercier (J.). 2004. Concise-sous-Colachoz (VD) : rapport d'expertise dendrochronologique : Néolithique final, synthèse 2004. Moudon : Lab. romand de dendrochronologie. (Rapport non publié ; LRD04/R4102SYNF).
- Pétrequin (A.-M.), Pétrequin (P.). 1984. Habitat lacustre du Bénin : une approche ethnoarchéologique. Paris : Ed. Rech. sur les civilisations. (Recherche sur les civilisations. Mémoire ; 39).
- Pugin (C.), Castella (A.-C.), Corboud (P.). 1990. Prospection archéologique de la zone littorale de Corcelles et Concise (VD). Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie, 73, 176-180.
- Winiger (A.). 2003. Concise (Vaud) : une stratigraphie complexe en milieu humide. In : Besse (M.), Stahl Gretsch (L.-I.), Curdy (P.), ed. ConstellaSion : hommage à Alain Gallay. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande. (Cahiers d'archéologie romande ; 95), 207-228.
- Winiger (A.), Burri (E.), Quinn (D.S.). 2004. Le village. In : Kaenel (G.), Crotti (P.), ed. Les lacustres : 150 ans d'archéologie entre Vaud et Fribourg. Cat. d'exposition (sept. 2004-janv. 2005, mars-mai 2005 ; Lausanne, Fribourg). Lausanne : Mus. cantonal d'archéol. et d'hist. (Document du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne), 35-48.
- Wolf (C.), Burri (E.), Hering (P.), Kurz (M.), Maute-Wolf (M.), Quinn (D.S.), Winiger (A.) & Orcel (C.), Hurni (J.-P.), Tercier (J.), collab. 1999. Les sites lacustres néolithiques et bronzes de Concise VD-sous-Colachoz : premiers résultats et implications sur le Bronze ancien régional. Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie, 82, 7-38.

